



## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU VENDREDI 01 DECEMBRE 2023

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des procès-verbaux du 15 septembre et 27 octobre 2023
2. Motion de Soutien-sauvegarde du patrimoine
3. Motion pour le respect de la spécificité montagne en matière scolaire
4. Déneigement Surceneux
5. Subvention
6. Suppression de poste
7. Tableau des effectifs
8. Noël personnel
9. Participation au transport scolaire 2023/2024
10. Subventions communales 2023
11. Avenant aux conventions relatives aux prestations de transports sanitaires terrestres 2022/2023
12. Avenant au bail de chasse
13. Avis sur la demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale
14. Questions diverses :
  - a. Participation à la scolarisation

Sur convocation de Madame le Maire en date du 27 novembre 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 01 décembre 2023, dans la salle de réunion habituelle, en la Maison Commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy.

Étaient présents : ANCEL Sylvia, BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DIDIERDEFRESSE Sylvia, GÉRARD Karine, GLÉ Adrien, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, VOLPINI Yves.

Étaient excusés : FRITZINGER Yannick (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia), DESOR JÜRGEN (procuration à VOLPINI Yves), KARCHER Nicolas (procuration à GÉRARD Karine)

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures et constate que le quorum est atteint.

Madame ANCEL Sylvia a été nommée secrétaire.

### Délibérations :

#### **Délibération N°20230061 : Approbation des procès-verbaux des 15 septembre et 27 octobre 2023**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur les procès-verbaux des 15/09/2023 et 27/10/2023

Les conseillers n'ont pas de remarque et adoptent le procès-verbal.

Votes : à l'unanimité

 **Délibération N°20230062 : Motion de soutien à la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle concernant les sites du Rouge Gazon et des Neufs Bois**

Après avoir pris connaissance de la motion concernant les sites du Rouge Gazon et des Neufs Bois, formulée par la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle concernant la préservation et la gestion des sites du Rouge Gazon et des Neufs Bois.

 **Délibération N°20230063 : Motion pour le respect de la spécificité montagne en matière scolaire**

À l'occasion du 39<sup>ème</sup> Congrès de l'Association National des Elus de la Montagne, ceux-ci ont formulé des motions à l'adresse du gouvernement dont l'une est dédiée à l'école. Ils y rappellent la nécessité de veiller au respect de la loi Montagne et à ses spécificités.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la motion présentée par l'ANEM pour le respect de la spécificité montagne en matière scolaire.

 **Délibération N°20230064 : Déneigement Surceneux**

Considérant la délibération n°20210078 du 5 novembre 2021 et du travail réalisé par l'entreprise RS Assistance située à la Forge sur les saisons 2021/2022 et 2022/2023, le Conseil Municipal décide de renouveler avec le prestataire pour la saison hivernal 2023/2024. Cette sous-traitance permet d'optimiser le déneigement du Hameau du Grand-Valtin et de limiter notamment l'usure des chaînes du tracteur.

Votes : à l'unanimité

 **Points d'informations : subventions**

Par délibération en date du 15 avril 2022, le Conseil Municipal avait validé l'opération de rénovation du sentier pédagogique dans le défilé de Straiture, ainsi que le plan de financement. L'inauguration du sentier du Sagard a lieu le mercredi 6 décembre, le bilan financier est inférieur aux prévisions.

Lors de la prochaine séance du Conseil Municipal, il conviendra d'ajouter à l'ordre du jour la prise de 3 délibérations pour les demandes de subventions suivantes :

- Compléter la demande pour les travaux sur le bâtiment mairie
- Compléter la demande pour les travaux sur les logements communaux
- Déposer une demande pour le projet de vidéoprotection

 **Délibération N°20230065 : Suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe**

Suite à la création d'un emploi permanent d'Atsem, à la demande du CDG, le Conseil Municipal procède à la suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et modifie ainsi le tableau des emplois.

Votes : à l'unanimité

 **Délibération N°20230066 : Noël du personnel et des enfants du personnel**

Au vu de l'approche des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal décide d'offrir des cartes cadeaux aux agents communaux en fonction de leur temps de travail hebdomadaire et pour leurs enfants de moins de 16 ans.

Votes : à l'unanimité

### **Délibération N°20230067 : Participation au transport scolaire**

Le Conseil décide de renouveler la prise en charge du coût lié au transport scolaire à hauteur de 94€ pour les enfants allant jusqu'à la classe de terminale (pour les élèves ayant plus de 16 ans), les bénéficiaires sont mentionnés sur l'annexe de la délibération.

Votes : à l'unanimité

### **Délibération N°20230068 : Subventions communales**

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

|  |       |
|--|-------|
| - Coopérative scolaire (suivant le Nb d'enfants inscrits au 01/09/2023 52x15€) | 780 € |
| - U.D.C. – Section Ban-sur-Meurthe-Clefcy                                      | 100 € |
| - Souvenir Français comité de Fraize   | 40 €  |
| - Donneurs de sang de la Haute Meurthe   | 75 €  |
| - A.S. Valtin – Grand Valtin   | 100 € |
| - ESHM   | 200 € |
| - CRESUS   | 100 € |
| - Association des Parents d'élèves de Ban-sur-Meurthe-Clefcy                   | 100 € |
| - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fraize                                       | 100 € |
| - Union Musicale de Plainfaing   | 250 € |
| - Renaissance – Anould   | 50 €  |
| - Sidi Brahim  | 40 €  |
| - VMEH   | 300 € |
| - Les Enfants du Rock  | 500 € |
| - La Patrie  | 50 €  |
| - Saint-Léonard Expression   | 100 € |
| - J.S.P. 88 de la Haute Meurthe et du Neuné                                    | 300 € |

Votes : à l'unanimité

### **Délibération N°20230069 : Avenant aux Conventions relatives aux prestations de transports sanitaires terrestre 2023/2024**

Concernant les opérations de secours situés sur le territoire de la commune (téléski du Grand Valtin), le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les avenants avec :

- Ets Taxi Ambulances BALLAND GERMAIN – 12 rue Lucienne à Gérardmer (88400)
- SAS FEVE-SENIURA Ambulances – 87 boulevard d'Alsace à Gérardmer (88400)

Votes : à l'unanimité

### **Délibération N°20230070 : Avenant au Bail de location Droit de chasse**

Considérant que la société de Chasse Communale n'est pas concernée par l'article 15.1 du bail de location amiable du Droit de chasse (article indiquant que le locataire ne peut se livrer à la chasse qu'après [...] avoir obtenu, indépendamment du permis de chasse, un permis spécial),

Le Conseil Municipal propose de supprimer cet article dudit bail.

Votes : à l'unanimité

 **Délibération N°20230071 : Avis sur la demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale**

Le Conseil approuve l'adhésion du Syndicat intercommunal scolaire « Les Affluents de la Mortagne » dont le siège est à Rambervillers et le Syndicat intercommunal d'acquisition et de gestion de matériel d'entretien des deux vallées dont le siège est à Savigny

Votes : à l'unanimité

 **Délibération N°20230072 : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022 (RPQS)**

Madame le Maire a présenté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable de l'année 2022 au Conseil Municipal.

Considérant qu'aucune remarque n'a été apporté par les élus, le Conseil Municipal adopte ce rapport et décide de le transmettre aux différents organismes concernés.

Votes : à l'unanimité

**La séance est levée à 22h30**